

Nouvel épisode du cadre de dialogue avec les acteurs politiques et sociaux

écrit par GuineePolitique© | 27 juin 2022



Politique

Lors d'un point de presse qu'il a animé le lundi 20 juin dernier, le premier ministre Mohamed Béavogui annonçait une rencontre avec tous les acteurs politiques et sociaux pour, selon lui, « définir ensemble des modalités d'un véritable dialogue sans tabou, franc et inclusif. »

Lire [Le premier ministre annonce une rencontre avec les acteurs politiques et sociaux](#)

Ce lundi 27 juin 2022, plusieurs coalitions politiques ont participé à la cérémonie d'ouverture du cadre de dialogue autour du premier ministre. Dans sa déclaration, Mohamed Béavogui a rappeler l'objectif de cet exercice qui « **est de mener ensemble une transition apaisée vers un retour à l'ordre constitutionnel** ». Il poursuit : « **Je puis encore vous rassurer de ma détermination, celle de mon gouvernement et du CNRD à travailler avec vous afin de mener ce dialogue de façon constructive et efficace** ».

L'alliance nationale pour l'alternance et la démocratie (ANAD), la coalition politique dirigée par Cellou Dalein

Diallo était représentée par le vice-président de l'UFDG Fodé Oussou Fofana et quelques cadres de la coalition. Dans sa déclaration, Fodé Oussou Fofana a rappelé que sa coalition s'est engagée dès le lendemain des événements du 05 septembre 2021 dans la voie d'une transition apaisée et constructive. Toutefois, il souligne que « **plusieurs actes de nature à compromettre la bonne collaboration que nous souhaitons, ont été posés par les dirigeants** ».

Pour une bonne conduite de ces travaux, l'ANAD propose : – que cette rencontre-ci serve de cadre préparatoire pour un dialogue franc et sincère. – Que le cadre de dialogue concerné fasse l'objet d'un décret présidentiel ou d'un arrêté de Monsieur le Premier Ministre. – Que ledit cadre de dialogue soit composé par les Coalitions politiques les plus représentatives, les organisations de la Société Civile les plus crédibles et les plus représentatives. – Que ledit cadre de dialogue accueille le G5 (Union Européenne, France, USA, les Nations Unies et la CEDA0). – Que ledit cadre soit présidé par le Médiateur de la CEDA0. En cas d'absence de ce dernier, qu'il soit remplacé par un membre du G5. Et au titre des mandats, l'ANAD propose :

- Que ledit cadre de dialogue fixe la durée de la Transition,
- Que les bases du choix relatif au type de régime, dans la future constitution, soit définies par ledit cadre,
- Que le cadre définisse les modalités de choix du type d'Organisme de Gestion des Élections (OGE) ainsi que du fichier électoral,
- Que le cadre élabore et approuve le chronogramme de la Transition, notamment le cycle électoral de la Transition.

Garanké

L'ANAD félicite et soutient le CNRD mais déplore l'absence de dialogue avec la classe politique

écrit par GuineePolitique© | 27 juin 2022



Politique

DÉCLARATION

En ce jour du 15 Décembre 2021, qui marque les cent jours de l'arrivée au pouvoir du CNRD avec à sa tête le Colonel Mamadi Doumbouya, l'Alliance Nationale pour l'Alternance et la Démocratie (ANAD) a tenu une réunion pour examiner l'évolution socio-politique de notre pays depuis le 05 septembre 2021.

Les conclusions qui se sont dégagées des échanges sont les suivantes :

DU SOUTIEN AU CNRD

– L'ANAD félicite le peuple de Guinée pour le soutien massif qu'il a exprimé au CNRD au lendemain de sa prise de pouvoir,

témoignant ainsi de sa soif d'un changement positif jusque-là porté de façon courageuse par notre Alliance.

– L'ANAD réaffirme sa ferme volonté de soutenir toute action visant à organiser, dans un délai raisonnable, le retour à l'ordre constitutionnel pour permettre à notre pays de reprendre sa place dans les instances de la CEDEAO et de l'UA dont notre pays est membre fondateur.

DE LA PROMOTION DES LIBERTÉS ET L'INSTAURATION DE L'ÉTAT DE DROIT

– L'ANAD félicite le CNRD pour tous les actes pris pour l'apaisement du climat politique et social et pour la restauration des droits et libertés des citoyens.

– À cet égard, l'ANAD réitère ses félicitations au CNRD pour la libération des détenus politiques, le retour des exilés, le démantèlement des PA dans les quartiers, la restitution à l'UFDG de ses locaux et la levée de l'interdiction de voyager arbitrairement imposée aux dirigeants de partis politiques.

– L'ANAD salue la hauteur de vue dont le CNRD a fait preuve en prenant toutes les mesures pour assurer la protection de l'intégrité physique et de la dignité de l'ancien Président Alpha Condé.

– Elle salue les visites du CNRD des fosses communes de kindiadi aux pieds du mont kakoulima, et des cimetières de Bambéto pour se recueillir sur les tombes des victimes de la répression des manifestations sous le régime déchu.

– Elle encourage le CNRD à renforcer la charge symbolique de la visite de ces lieux, en faisant en sorte que les victimes aient droit à la justice et à la réparation pour donner un signal fort de son engagement en faveur de la protection des droits humains et de la lutte contre l'impunité.

DE LA PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE

- L'ANAD félicite le CNRD pour la mise en place de la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières (CRIEF) et l'encourage à assurer à l'Institution son indépendance et son impartialité, gage de sa crédibilité et de son efficacité, dans la moralisation de la vie publique.
- L'ANAD exhorte le CNRD à respecter les procédures légales dans la conduite des actions engagées contre la corruption et l'impunité.

DE LA TRANSITION

-L'ANAD déplore l'absence d'un cadre de dialogue et même de tout dialogue entre le CNRD et la classe politique. Or, les conditions d'une démocratie apaisée et le droit électoral sont largement tributaires du consensus politique.

C'est pourquoi le Protocole de la CEDEAO sur la bonne gouvernance exige une concertation ou un consensus des principaux acteurs politiques ou protagonistes pour définir le cadre juridique et institutionnel des élections, en l'occurrence la Constitution, le Code électoral et l'organe en charge des élections (OGE). En effet le CNT doit transformer en lois le consensus issu du dialogue et de la concertation entre les acteurs.

Les Partis Politiques n'ont pas pu, faute de cadre approprié, avoir la possibilité de donner leur point de vue sur le projet de Charte de la Transition, du fait de n'avoir pu défendre et discuter le contenu des memos relatifs à la feuille de route de la transition qu'ils ont déposé au CNRD, en réponse à la demande qui leur avait été adressée à cet effet.

La mission de la transition et sa durée ainsi que le statut de l'OGE font actuellement l'objet de beaucoup de spéculations. Toutes ces questions devraient être discutées au sein du dialogue politique à l'effet de trouver un consensus.

À titre d'exemple, l'ANAD, les Partis politiques membres du FNDC, à savoir L'UFR, le PEDN et le MODEL ont proposé une transition de 15 mois. D'autres Partis ont recommandé des durées plus longues alors que la CEDEAO fixait un délai de six (6) mois pour la durée de la transition. Il aurait été souhaitable, dans le cadre d'un dialogue politique inclusif, de confronter les arguments qui soutiennent les différentes positions pour tenter de trouver un consensus national.

Compte tenu de ce qui précède et considérant que la transition est un processus de nature éminemment politique, l'ANAD demande au CNRD :

- de créer un cadre de concertation afin de lancer le dialogue politique ;
- de diligenter la mise en place du CNT ;
- d'accepter la désignation par la CEDEAO d'un médiateur/facilitateur intègre pour aider à aplanir d'éventuelles divergences internes, et à jouer le rôle d'intercesseur de nos préoccupations auprès de la communauté internationale.

L'ANAD invite les démocrates guinéens à rester unis et mobilisés pour soutenir le CNRD dans sa lutte contre l'impunité et dans ses efforts de doter notre pays d'institutions légitimes issues d'élections inclusives, libres et transparentes.

Fait à Conakry, ce 15 Décembre 2021
